

DOSSIER

ÉDITO

Un défi, des opportunités

» Si la réduction de l'empreinte environnementale des acteurs économiques a pu être considérée comme un sujet mineur, la loi de transition énergétique pour la croissance verte, publiée le 18 août dernier, en fait un objectif majeur de son programme. Le volontarisme de la France, conjugué à l'évolution des mentalités, permettent d'envisager aujourd'hui une mobilisation à grande échelle.

Les entreprises de tous secteurs figurent parmi les acteurs les plus concernés. Les contraintes issues de la loi (réalisation d'un audit énergétique d'ici à fin décembre 2015, incitation à mettre en place de véritables politiques de "management de l'énergie"...) constituent un formidable défi à relever : pour participer activement à la lutte contre le réchauffement et réduire leur facture énergétique, pour bénéficier d'une image positive auprès de leurs clients et collaborateurs, mais aussi pour saisir les opportunités de marchés émergents.

Transition énergétique : un enjeu crucial pour les entreprises

Les effets des changements climatiques sont de plus en plus perceptibles. De nombreux États, dont la France, se mobilisent et légifèrent pour en limiter l'ampleur. Pour les entreprises, réussir cette transition est un enjeu prometteur de croissance.

» Suite page 2



47%

d'entreprises françaises

disposent d'un système de management de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) jugé performant ou exemplaire. Ce ratio n'est que de 40% dans les pays de l'OCDE et d'à peine 15% dans les BRICS.

Source : Enquête EcoVadis/Médiation Inter-entreprises, mars 2015

RENCONTRE DANS NOS RÉGIONS

Un fonds qui fait la part belle à sa région

Si la recherche du rendement est un trait commun à tous les acteurs du capital investissement, certains privilégient une approche régionale dans leurs arbitrages. C'est le cas de GSO Capital, détenue par les six Caisses régionales de Crédit Agricole du Grand Sud-Ouest.

» Suite page 4

Prendre le train de la **transition énergétique** pour réduire ses coûts

Comment faire un atout d'une contrainte? Confrontées à une réglementation environnementale de plus en plus exigeante, les entreprises ont tout intérêt à anticiper le changement. Elles peuvent en tirer profit, non seulement en termes d'économies, mais également d'image.

» **H**ausse du niveau des océans, inondations à répétition, sécheresse, tempêtes... Le changement climatique n'est plus une hypothèse d'école, mais une réalité dont les effets se font sentir de manière tangible et dont le coût, humain et financier, risque à terme de s'avérer très lourd pour la collectivité.

De nombreux pays ont pris la mesure du phénomène et se mobilisent pour tenter d'en limiter les conséquences. C'est le cas de la France où, depuis le Grenelle de l'environnement, la législation prend un tour plus volontariste. Une nouvelle étape est franchie depuis l'adoption, cet été, de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Celle-ci doit permettre de lutter plus efficacement contre le dérèglement climatique, tout en renforçant l'indépendance énergétique du pays. Les objectifs sont ambitieux: réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % en 2030 par rapport à 1990 et baisse de la consommation énergétique finale de 50 % entre 2012 et 2050.

La COP 21: un rendez-vous crucial

Autre événement de taille: la France va accueillir et présider, du 30 novembre au 11 décembre prochain, la 21^e Conférence des parties de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP 21. «Ce rendez-vous est crucial puisqu'il doit permettre l'adoption d'un premier accord uni-

versel et contraignant sur le climat pour maintenir la hausse de la température globale en deçà de 2°C», précise Laure Maria-Dusseau, en charge de la coordination du domaine Économie de l'Énergie et de l'Environnement à Crédit Agricole SA.

Tout cela va avoir des conséquences importantes pour les collectivités publiques, les ménages et, bien sûr, les entreprises. Dans le cadre de la loi de transition énergétique, la grande distribution devra réduire ses émissions de GES liées au transport et à la logistique de 20 % d'ici à 2025. Dans le BTP, les distributeurs de matériaux seront tenus de mettre en place des filières de recyclage et de valorisation des déchets. Dans l'industrie, des mesures vont être instaurées pour lutter contre l'obsolescence programmée. De nombreux autres secteurs d'activité sont concernés et vont se développer. Bref, les acteurs économiques doivent évoluer pour réduire leur empreinte environnementale.

S'approprier la transition énergétique

«Les entreprises ont tout intérêt à s'approprier ces sujets maintenant, plutôt que d'attendre un renforcement de la législation ou de la concurrence pour le faire», souligne Laure Maria-Dusseau. Il ne faut pas les réduire à leur portée contraignante, mais au contraire se projeter sur le profit que l'on peut en retirer, également en termes de différenciation commerciale.» Celui-ci n'est pas négligeable. L'énergie est un poste de dépenses

AVIS D'EXPERT



«Soutenir les énergies renouvelables»

Christine DELAMARRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE D'UNIFERGIE
AUXIFIP, CRÉDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING

Les énergies renouvelables sont l'un des enjeux majeurs de la transition énergétique. Comment se situe le groupe Crédit Agricole ?

C. D.: Le soutien au développement des énergies renouvelables est l'une des priorités du Crédit Agricole. Avec plus de 2 milliards d'euros financés à fin 2013 dans ce domaine et plus de

2 100 MW installés, le Crédit Agricole a assuré le financement de près du tiers du parc photovoltaïque français, d'environ 25 % du parc éolien et de 70 % des installations de méthanisation. C'est un acteur de référence dans le domaine des énergies renouvelables en France, où de nombreuses PME et ETI ont bénéficié de ses financements.

Comment le marché des EnR se caractérise-t-il ?

C. D.: C'est un marché en plein essor, qui a la particularité d'être très évolutif. Il mobilise de lourds investissements en infrastructures et en recherche et développement. Autre caractéristique: il nécessite une forte expertise, objets sont d'une grande complexité, tant sur le plan technique que sur celui du montage juridique, financier, et celui de la modélisation financière. Unifergie, filiale experte du Crédit Agricole dans le domaine des EnR, apporte aux entreprises son expertise sur ces différents points.



important pour les entreprises. Or, il existe encore de multiples gisements d'économies à défricher dans ce domaine. D'après l'Agence internationale de l'énergie, la mise en place d'un système de management de l'énergie permettrait de réduire la facture énergétique d'une entreprise dans une proportion comprise entre 5% et 22%. Au-delà de l'aspect purement comptable, le thème de la transition énergétique est un levier efficace en termes d'image. Aujourd'hui, le consommateur valorise et privilégie de plus en plus les marques qui intègrent cette dimension dans leur stratégie au détriment de celles qui ne le font pas. Demain, cet avantage sera encore plus décisif. Cette démarche peut aussi jouer un rôle fédérateur, en interne cette fois, vis-à-vis des collaborateurs, en engageant l'entreprise dans une dynamique positive et valorisante.

Les actions à engager

Les entreprises qui souhaitent prendre résolument ce virage disposent de nombreux leviers d'action. L'amélioration des performances énergétiques est l'un de ceux qui offrent le plus fort potentiel de résultats, par exemple en optimisant son process de

FOCUS



3

UNE BANQUE ENGAGÉE

Le Crédit Agricole a choisi de promouvoir l'énergie et l'environnement au rang de ses priorités. Il est aujourd'hui le premier groupe bancaire à financer des énergies renouvelables en France, avec une puissance installée de plus de 20 GW. C'est le N°1 mondial dans le domaine des obligations vertes. Enfin, avec 28% des prêts distribués, il est l'acteur bancaire qui distribue le plus d'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ).

production, pour limiter au maximum le gaspillage d'énergie. Certaines entreprises sont d'ailleurs obligées de réaliser un audit énergétique d'ici à décembre 2015 (cf. Lettre précédente p. 3). Le recours aux énergies renouvelables permet de réduire la facture sur le long terme une fois amorti l'investissement de départ. On peut aussi agir pour limiter sa production de déchets; dans un autre registre, intervenir au niveau des arbitrages financiers de l'entreprise en affectant ses actifs financiers à des investissements décarbonés, ou en investissant l'épargne salariale des collaborateurs dans des fonds faiblement carbonés. Tout cela a un coût. Heureusement, de nombreux dispositifs de financements, d'aides et de subventions existent. La loi sur la transition énergétique en prévoit d'autres, notamment en faveur du développement des énergies renouvelables ou des investissements dans le bâtiment à énergie positive. La Caisse des dépôts et consignations, Bpifrance et l'Ademe sont mobilisées. Les banques aussi, car elles constituent un interlocuteur privilégié des entreprises pour les accompagner dans cette transition. ■

CONJONCTURE

Des perspectives en voie d'amélioration

L'économie française bénéficie de plusieurs facteurs favorables: pétrole peu cher, euro faible... Malgré les incertitudes, notamment liées à la situation en Grèce, la croissance devrait s'installer.

Après un début d'année 2015 prometteur, marqué par une poussée de croissance de +0,7% au premier trimestre, le PIB a stagné au deuxième trimestre. Selon les projections de la Banque de France, l'année devrait se terminer sur une progression de +1,2%.

Plusieurs facteurs positifs sont à l'œuvre. L'environnement économique international est porteur, ce qui favorise les exportations. De ce point de vue, la dépréciation de l'euro par rapport au dollar constitue un atout supplémentaire pour les entreprises tournées vers l'international. En parallèle, le prix du pétrole reste bon marché, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages et donc la consommation. Enfin, les mesures gouvernementales prises pour renforcer la compétitivité des entreprises contribuent à restaurer les taux de marge, donc à soutenir l'investissement.

Si cette situation se maintient, la croissance devrait s'accélérer, avec une progression estimée à +1,8% en 2016 et +1,9% en 2017. Néanmoins, le contexte international reste fragile. Certains facteurs peuvent remettre en cause le scénario de reprise progressive.

Des sources d'incertitude

Même si la zone euro est nettement plus solide qu'il y a quelques années, les incertitudes sur la situation grecque restent présentes. Par ailleurs, les tensions liées à la situation en Ukraine et en Russie, ainsi que la question du ralentissement de l'économie chinoise constituent également des sources d'incertitude pour l'économie mondiale. Leur aggravation pourrait générer une instabilité préjudiciable à la confiance des entreprises et des ménages et, par conséquent, à l'activité économique. ■



© D.F.

avec Frank Stephan

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRAND SUD-OUEST CAPITAL

Une logique d'investissement résolument régionale

Acteur majeur du capital investissement sur le territoire du Grand Sud-Ouest, GSO Capital détient en portefeuille 70 participations de PME et d'ETI locales, porteuses de croissance et d'emplois.

Il n'a parfois tendance à penser que le monde du capital-investissement est un cénacle réservé à une minorité de dirigeants bien introduits et à des entreprises justifiant d'une taille conséquente. Cette image réductrice est loin de correspondre à la réalité du terrain. Si une petite frange d'acteurs se positionne sur des dossiers de grande envergure, des sociétés de capital investissement ont fait le choix de s'adresser à un éventail d'entreprises plus vaste, allant de la petite PME à l'ETI.

C'est le cas de GSO Capital, un capital investisseur régional, implanté depuis 1987 dans le Sud-Ouest. Filiale des six Caisses régionales de Crédit Agricole du Grand Sud-Ouest – Toulouse 31, Aquitaine, Nord Midi Pyrénées, Pyrénées Gascogne, Charente Périgord et Centre Ouest – cette société de capital investissement intervient sur une zone couvrant 15 départements, principalement dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Son champ d'intervention couvre plusieurs typologies de besoins : le capital développement bien sûr, le capital transmission également, ainsi que les opérations de réorganisation du capital.

Servir un territoire

Forte de 70 participations en portefeuille, dont un tiers d'ETI et deux tiers de PMI-PME, GSO Capital revendique une approche résolument régionale. «*Nous soutenons les entreprises qui contribuent au développement de nos territoires*, souligne Frank Stephan, son directeur général. *Au-delà de la recherche du rendement, nous portons attention à la création de valeur et d'emplois dans nos choix d'investissement.*»

Contrairement à beaucoup d'acteurs du secteur, GSO Capital inscrit son action dans la durée. «*La plupart des fonds, de type FIP et FCPI notamment, fonctionnent sur une logique d'optimisation fiscale, qui pousse leurs gestionnaires à sortir dès lors que l'avantage fiscal est acquis*, observe-t-il. *Pour notre part, nous n'avons pas d'horizon de sortie imposé. Nous tenons avant tout compte*

des besoins du dirigeant. Certaines de nos participations sont en portefeuille depuis 20 ans. Cela crée des liens solides.» C'est justement pour rester maître de son horizon d'investissement que GSO Capital a opté pour le cadre réglementaire bien spécifique de la SCR (société de capital-risque).

Écosystème local

Naturellement, toutes les décisions d'investissement sont prises sur place, en région. De ce point de vue, l'ancrage local de la société ouvre des portes parfois bien utiles. «*Nous connaissons l'écosystème local, nous disposons de relais, de réseaux, c'est un avantage dont nous faisons volontiers profiter les dirigeants que nous accompagnons.*» Cette connaissance du terrain permet aussi de monter des opérations conjointes avec d'autres fonds, implantés dans d'autres régions : ainsi le risque est réparti et il est possible de lever des montants plus importants. GSO Capital n'est pas un cas isolé au sein du réseau des Caisses régionales du Crédit Agricole. Celui-ci compte 28 structures de capital investissement régional, mues par une approche et des valeurs similaires. ■

AGENDA

- 20 OCTOBRE > PARIS
- 26-27 NOV. > LYON
Salon Classe export, rencontres à l'international
- 17-18 NOVEMBRE > PARIS
Journées de l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE)
- 30 NOV. - 11 DÉC. > PARIS
COP 21 – Paris Le Bourget



» Encore plus d'infos sur
www.credit-agricole.fr/entreprise/FLASHEZ-MOI!

Éditeur : Uni-éditions, 22, rue Letellier, 75739 Paris Cedex 15 • Directrice de la publication :
Véronique Faujour • Comité éditorial : Laetitia Salmon • Rédaction : Thibault Bertrand
Crédits photos : Istockphoto.com • Dépôt légal : septembre 2015 • Uni-éditions



Retrouvez-nous sur :

www.credit-agricole.fr